



Cirena
Citoyens en Réseau
Energies renouvelables
Nouvelle-Aquitaine

Stratégie de développement des Énergies Renouvelables

Stratégie pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle

En lien avec le PCAET



Étude co-financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME



Février 2023

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Dronne et Belle

ZAE Pierre Levée

24 310 Brantôme en Périgord

Correspondant : Annabelle Carlier

Chargée de mission Service Urbanisme — Environnement

a.carlier@dronneetbelle.fr — 05 53 03 83 55

Rédaction :

CIRENA — Citoyens en Réseau pour des EnR en Nouvelle-Aquitaine

TIERS LIEU LACOWO

3 Rue du Pion

40 465 Pontonx-sur-l'Adour

SIRET : 838389542 00021 NAF : 9499Z

Correspondant : Anna Frébault

Chargée de projet énergies citoyennes

anna.frebault@cirena.fr — 07 63 17 41 82

Table des matières

Introduction	1
1. Contexte.....	1
2. Réflexion sur la stratégie de développement des ENR en Dronne et Belle	2
Conclusion du PCAET en matière de développement des ENR	4
Stratégie de développement des énergies renouvelables sur la communauté de communes Dronne et Belle	7
1. Un temps de réflexion et d'échanges	7
2. Une proposition de stratégie de développement des énergies renouvelables	8
La connaissance du territoire pour le développement des projets.....	10
Recommandations pour réaliser la stratégie de développement	11

Table des illustrations

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Répartition des productions d'énergies renouvelables estimées sur le territoire de la communauté de Dronne et Belle.....	5
Tableau 2 : Évolution souhaitée de la production d'énergies renouvelables et de la consommation sur le territoire de Dronne et Belle.....	6
Tableau 3 : Proposition de stratégie de développement des énergies renouvelables dans l'atteinte des objectifs du PCAET d'ici 2050.	8
Tableau 4 : Exemple de projets potentiels énoncés par les participants.....	11
Tableau 5 : Tableau récapitulatif des opportunités et des contraintes de développements des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle.	10

Liste des figures :

Figure 1 : Evénements 2022 sur les énergies citoyennes en Dronne et Belle.....	1
Figure 2 : les axes du PCAET de Dronne et Belle	4
Figure 3: Scénario TEPOS de Dronne et Belle, selon le PCAET.....	6
Figure 4 : Proposition de stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle	7
Figure 5 : Évolution de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté d'agglomération de Dronne et Belle jusqu'en 2050.....	9
Figure 6 : Recensement des sites et projets d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle	10

Documents associés à ce rapport

- Livret Territodiag
- Photo du fond de carte
- Feuille d'émargement

Introduction

1. Contexte local

Depuis 2015, la Communauté de communes Dronne et Belle travaille pour limiter les inégalités engendrées par les conséquences du changement climatique et garantir une certaine qualité de vie et une pérennité du bien-vivre sur son territoire.

Cette démarche se fait avec le soutien de différentes structures (CPIE du Haut Périgord, Mairie-Conseils, PNR Périgord-Limousin, SDE24) pour améliorer ses pratiques, développer des projets de transitions énergétiques et suivre ses dépenses énergétiques. De plus, la collectivité s'est engagée dès 2017 dans l'élaboration d'un PLUi-H (approuvé le 28 janvier 2020) qui a permis de définir un véritable projet de territoire cohérent avec une adaptation au changement climatique : préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour leurs rôles écosystémiques et de stockage de carbone, localisation des zones d'habitat pour diminuer les déplacements et limiter les risques naturels, politique de l'habitat avec une orientation marquée sur la rénovation de l'habitat et la diminution de la précarité énergétique.

Par ailleurs, au regard de l'évolution du changement climatique et de la vulnérabilité du territoire, il est essentiel d'agir collectivement afin d'aller plus loin dans les pratiques et rechercher la sobriété et l'efficacité énergétique. C'est pourquoi la communauté de communes s'est engagée volontairement dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET, approuvé le 21 mars 2021), accompagné par le SDE24, afin de mieux comprendre son territoire et guider la mise en œuvre d'actions pour un développement durable. Ce premier PCAET a pour ambition de créer une véritable dynamique collective pour faire émerger une vision partagée du territoire à long terme et d'engager les moyens pour suivre la trajectoire TEPOS que la communauté de communes s'est fixée au travers de deux objectifs :

- **L'atténuation du changement climatique** : limiter l'impact du territoire sur le climat (via la réduction des GES, la sobriété énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables (EnR)) ;
- **L'adaptation au changement climatique** : réduire la vulnérabilité du territoire.

Cette volonté de travailler collectivement pour et avec le territoire a été mise en œuvre dès l'élaboration du PCAET, avec l'organisation de plusieurs ateliers d'acteurs et de rendez-vous citoyens et se poursuit à ce jour avec la volonté d'associer les habitants au développement des actions définies pour atteindre l'objectif de devenir un territoire TEPOS à l'horizon 2050.

Dans cette même idée, la communauté de communes a sollicité l'association CIRENA pour un accompagnement à la sensibilisation des citoyens aux projets d'ENR. Ainsi, en 2022, la communauté de communes Dronne et Belle a participé et organisé plusieurs événements locaux afin d'informer les citoyens de cette volonté de travailler avec eux et d'identifier des personnes intéressées à développer des projets d'ENR sur le territoire (Figure 1).



Figure 1 : Événements 2022 sur les énergies citoyennes en Dronne et Belle

2. Réflexion sur la stratégie de développement des ENR en Dronne et Belle

Suite à ces événements, un atelier collectif, faisant participer élus et citoyens intéressés, et une réunion publique ont ensuite été organisés pour réfléchir ensemble aux énergies renouvelables adaptées au territoire de Dronne et Belle et à la stratégie de leur développement sur le territoire.

Le mardi 6 décembre 2022 s'est ainsi déroulé un atelier de co-construction regroupant 10 personnes représentant des élus et des citoyens pour échanger sur les potentiels énergétiques du territoire de la communauté de communes Dronne et Belle.

Cet atelier s'est déroulé en 3 parties :

- **Une présentation** succincte des résultats du PCAET sur le potentiel de production des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle. En complément, des exemples de projets ont été cités, ainsi que les principales étapes et la durée d'un projet d'énergies renouvelables. La présentation s'est terminée sur les différents types de gouvernance, retombées territoriales et le rôle des citoyens et des collectivités dans le développement de ces projets ;
- **Un atelier de planification** (atelier TerritoPlan) permettant de se focaliser sur les énergies à développer à court (2025), moyen (2030) et long terme (2050) ;
- **Un atelier de connaissance du territoire** grâce à l'outil TerritoDiag, développé par Énergie Partagée, dans le but de localiser les potentiels énergétiques existants et possibles du territoire ainsi que les acteurs pouvant aider au développement de ces projets.

Les 2 ateliers se sont déroulés en 2 sous-groupes afin de faciliter les échanges entre les participants et de diversifier les points de vue. De façon générale, l'ensemble des participants ont apprécié les outils mis à disposition et notamment la frise chronologique qui permet d'être plus visuelle. La complémentarité des connaissances entre les participants a également été soulignée permettant des échanges de qualité.

Le mardi 24 janvier 2023 s'est déroulée une présentation publique des résultats issus des ateliers du 6 décembre, suivie d'une discussion sur les actions à mettre en place dès 2023.

Le document a pour but de faire un état de ces échanges à la suite d'une synthèse des productions d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle définies dans le PCAET. Une planification de développement des énergies renouvelables discutée et proposée par les participants sera présentée ainsi qu'un résumé des échanges liés à la connaissance du territoire et de ses acteurs. Enfin, le document se terminera sur des pistes d'évolution pour le déploiement des énergies renouvelables de manière collective.

Conclusion du PCAET en matière de développement des ENR

Le PCAET (Plan Climat Air Énergie territorial) présente un diagnostic énergétique du territoire en termes de consommation (produits pétroliers, électricité, bois, gaz naturel, biocarburants) et de production (énergies renouvelables) et une estimation du potentiel de développement des ENR. Sur ces bases, le PCAET décline un plan d'action en 6 axes (figure 2), donnant un cadre d'engagement en proposant des outils de planification et d'animation pour la transition énergétique du territoire. Ainsi cinq axes portent sur la réduction des consommations dans différents domaines (collectivités, habitat, économie, mobilité, aménagement du territoire) et un sur le développement des énergies renouvelables.



AXE	Intitulé
AXE 1	Collectivités exemplaires
AXE 2	Rendre les bâtiments performants et adaptés au changement climatique
AXE 3	Mobiliser les acteurs économiques sur des démarches durables
AXE 4	Se déplacer moins et mieux
AXE 5	Aménager et gérer un territoire adapté au changement climatique et résilient
Axe 6	Développer fortement les ENR

Figure 2 : Les axes du PCAET de Dronne et Belle.

Dans ce document, nous allons traiter uniquement de la partie « Production des énergies renouvelables ». Même si la réflexion du développement des énergies renouvelables doit aller de pair avec une diminution des consommations.

Ainsi, en se basant sur l'année de référence 2015, il a été estimé une production annuelle d'EnR sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle de 54 GWh repartis entre :

- Le photovoltaïque à hauteur de 2 GWh ;
- La géothermie à hauteur de 5 GWh ;
- Le bois-énergie à hauteur de 47 GWh.

L'étude du PCAET montre que l'ensemble des énergies peut être développé sur le territoire. Il a été estimé que le productible atteignable en 2050, c'est-à-dire la quantité d'énergie techniquement exploitable à partir des gisements naturels et en prenant en compte les conflits d'usages, les difficultés techniques et économiques, est de 271 GWh/an.

Le tableau suivant (tableau 1) synthétise les données de production ENR en Dronne et Belle en 2015 et les estimations de productions annuelles atteignables, par types d'ENR (données issus du PCAET).

EnR		Remarque	Production en 2015 (GWh/an)	Productible atteignable (GWh/an)	
PV – Photovoltaïque	PV toiture	8 GW sur bâtiments d'industrie 2 GW sur bâtiments agricoles 21 GW sur bâtiments résidentiels	2	62	31
	PV sol	0,1 % du territoire soit 50ha			30
ST – Solaire Thermique			0	4	
BÉ – Bois Énergie			47	65	
GÉO – Géothermie			5	++	
ÉO – Éolien		8 sites de 5éoliennes de 2-3MW Théorie max environ 20 éoliennes et 46 MW installés	0	85	
HÉ – HydroÉlectricité			0	++	
M – Méthanisation/Biomasse			0	55	
Total			54	271	

Tableau 1 : Répartition des productions d'énergies renouvelables estimées sur le territoire de la communauté de Dronne et Belle.

Remarque :

- Pour la géothermie et l'hydroélectricité, il est difficile d'estimer le potentiel réellement mobilisable (contraintes naturelles, propriété, etc.). Cette donnée sera estimée au cas par cas.

Avec son objectif de devenir un TEPOS à l'horizon 2050 (voir Figure 3), la communauté de communes Dronne et Belle s'est fixé comme objectif intermédiaire à 2030 de doubler sa production d'énergies renouvelables par rapport à 2015 (soit une production minimale à atteindre de 108 GWh/an) et comme objectif à 2050 d'atteindre une production d'énergies renouvelables de 196 GWh/an (qui coïnciderait alors avec la consommation souhaitée du territoire à cette époque, celle-ci devant diminuer au cours des années).

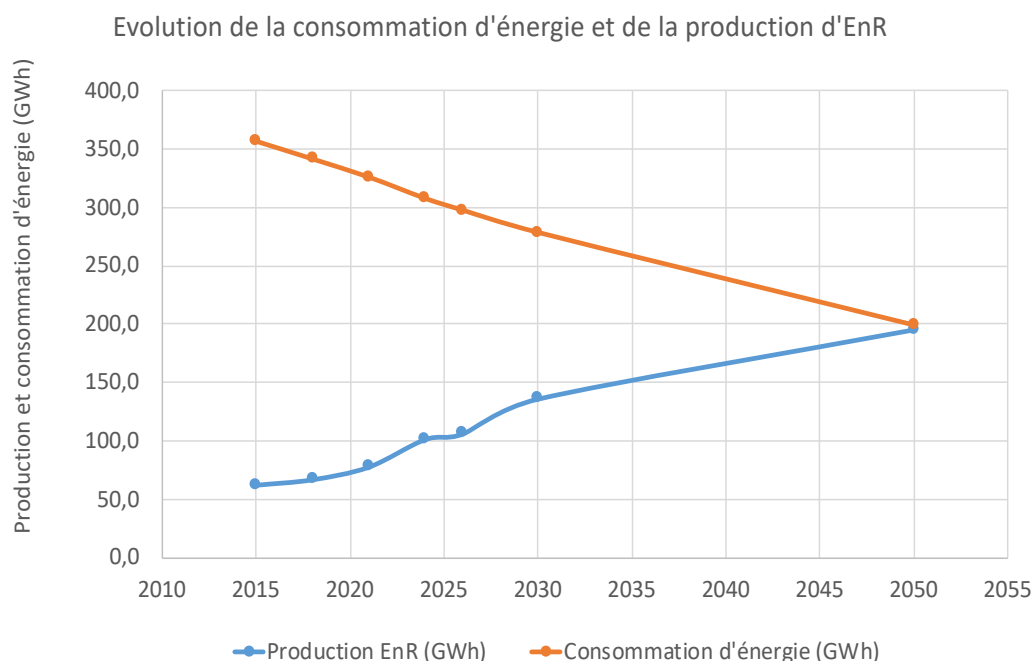


Figure 3 : Scénario TEPOS de Dronne et Belle, issu du PCAET

Le tableau suivant (tableau 2), permet présente les objectifs chiffrés de production d'ENR et de consommation, ainsi que l'évolution de celles-ci entre 2015 et 2050, telle qu'envisagée dans le PCAET.

	2015	2030	2050	Evolution
Production d'énergies renouvelables (en GWh/an)	54	108	196	+ 142
Consommation (en GWh/an)	357	278	199	- 158

Tableau 2 : Évolution souhaitée de la production d'énergies renouvelables et de la consommation sur le territoire de Dronne et Belle.

Remarque :

- La production d'énergies renouvelables totale à atteindre est de 196 GWh/an. Cette donnée comprend la production de biocarburants et par les pompes à chaleurs. Production difficilement quantifiable, elles n'ont pas été prises en compte dans l'exercice de planification, se basant ainsi sur une production d'énergies renouvelables de 162,3 GWh/an selon les données du PCAET.

Stratégie de développement des énergies renouvelables sur la communauté de communes Dronne et Belle

1. Un temps de réflexion et d'échanges

En amont de l'atelier TerritoPlan, des exemples de projets selon les énergies renouvelables indiquant les puissances installées et les productions théoriques étaient proposés afin d'aider à la réflexion. À noter qu'il faut être conscient que les données de productions proposées se basent sur des exemples théoriques. La production dépend de la taille du projet et de sa puissance installée. Ainsi, une étude de faisabilité sera à réaliser afin d'obtenir des données plus fines pour chaque site potentiel identifié.

Pendant 1 heure, les participants ont alors pu échanger sur les énergies à développer et définir la période et la quantité d'ENR à développer. Ils ont ainsi élaboré une stratégie de développement des EnR à court, moyen et long terme. Cette réflexion s'est articulée autour d'une frise chronologique qui permet de cibler, quantifier et organiser la production d'énergies renouvelables sur le territoire, selon le potentiel du territoire ressenti des participants.

Le premier groupe s'est focalisé sur le développement du photovoltaïque sur toiture et au sol, et le second s'est focalisé sur le développement d'autres énergies. Les réflexions se sont basées sur la connaissance du territoire et des projets en étude ou potentiels. Ainsi, les réflexions des 2 groupes sont complémentaires et permettent de proposer une seule stratégie de développement.

A noter que les deux groupes des participants ont décidé de ne pas développer l'éolien et l'hydroélectricité notamment pour des raisons d'acceptabilité sociale et de contraintes réglementaires et environnementales.

La photo suivante (figure 4) affiche la stratégie de développement des EnR du second groupe. Les étiquettes marron correspondent à la géothermie, le vert au bois-énergie, le jaune au photovoltaïque et l'orange à la méthanisation.

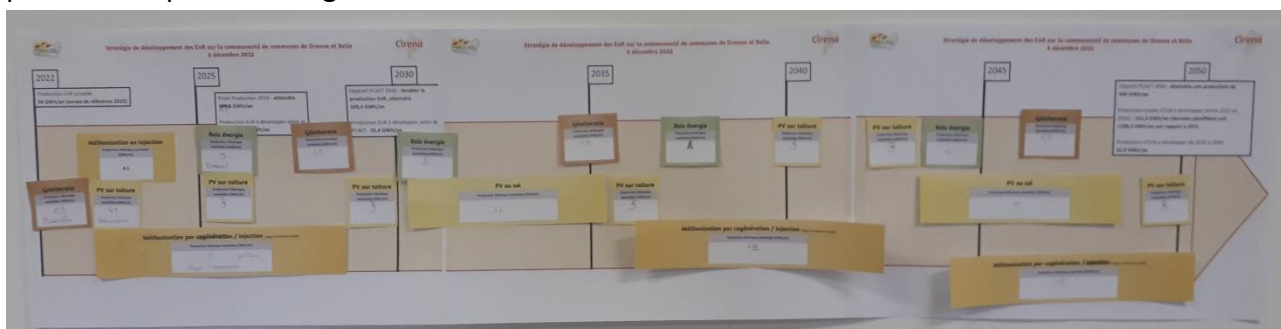


Figure 4 : Proposition de stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle

Selon les énergies renouvelables, voici les principales réflexions qui ont menées lors de cet atelier :

- **Pour la méthanisation** : 2 projets sont en cours d'études (dont un qui sera fonctionnel en 2023). Il y a un souhait de développer 2 autres projets. Les projets de méthanisation seraient principalement en injection.
- **Pour le bois-énergie** : souhait de développer des réseaux de chaleur sur plusieurs communes au cours des années. La gestion des forêts étant principalement sur des propriétés privées, il semble difficile de mettre en place une gestion locale des forêts (parcelles forestières trop morcelées et difficiles d'accès). Cependant, le territoire comporte plusieurs scieries. La possibilité de partenariats avec elles peut être envisageable.
- **Pour la géothermie** : le développement de cette énergie sera surtout par le biais de projets privés, mais possibilité de développer sur 20-30 ans, 5 GWh/an.
- **Pour le photovoltaïque** : la réflexion s'est basée sur une estimation du nombre de foyers sur le territoire et d'une superficie moyenne des toitures, proposant ainsi sur un développement tous les 5 ans de 6GWh/an sur des bâtiments résidentiels, de 1GWh/an sur des bâtiments agricoles et de 1,6 GWh/an sur des entreprises. Le souhait est de développer principalement les toitures. Cependant, pour le photovoltaïque au sol, il a été estimé un développement de 10 GWh/an tous les 5 ans, dans les zones dégradées (carrière, déchetterie, etc.) et ombrières. Les participants pensent que le PCAET sous-estime le potentiel de cette énergie.

De plus, il a été pris en compte l'évolution des technologies qui seront de plus en plus efficaces dans les années à venir. Ainsi, pour des projets de tailles équivalentes, il est fort probable que l'efficacité des centrales et leurs productions seront plus importantes dans les prochaines années.

2. Une proposition de stratégie de développement des énergies renouvelables

Suite à une présentation des 2 groupes, un calendrier de développement des énergies renouvelables est proposé dans le tableau suivant (tableau 3). Ce dernier nous renseigne des données de production à atteindre, par énergies renouvelables et sur des périodes de 5 ans. Les données indiquées sont en GWh/an.

Production en EnR (GWh/an)	Palier à 2030			Palier à 2050				Potentiel mobilisé (Hors 2022)	Potentiel mobilisable selon le PCAET	
	2022	2022 — 2025	2025 — 2030	2030 — 2035	2035 — 2040	2040 — 2045	2045 — 2050			
PV toiture (PV)	2		7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	38	31	
PV au sol (PV)			10	10	10	10	10	50	30	
Bois énergie (BÉ)	47		5	2	4	2		13	65	
Géothermie (GÉO)	5	0,2	1,5	1,5			1,5	4,7	++	
Méthanisation (M)		8,5	9			12	12	41,5	55	
Production Totale	54	+8,7	+33,1	95,8	+21,1	+21,6	+31,6	+31,1	201,2	
Objectif du PCAET				109,4					162,3	

Tableau 3 : Proposition de stratégie de développement des énergies renouvelables dans l'atteinte des objectifs du PCAET d'ici 2050.

Remarque :

- Les objectifs du PCAET indiqués ne prennent pas en compte la production des biocarburants et des pompes à chaleur.
- Les participants ont insisté sur le fait d'être ambitieux pour le développement du photovoltaïque sur les bâtiments résidentiels (développé par un système de financement participatif, de grappe solaire portées par un collectif citoyen par exemple)

À noter que la réflexion n'a pas été dans le sens « il faut réussir à atteindre les objectifs », mais plus dans le sens « qu'est-ce qu'on peut faire de concret et de réalisable pour développer les énergies renouvelables et tendre vers les objectifs ». De plus, selon la proposition énoncée, les objectifs de production seront atteints sur le long terme. En 2030, le souhait est d'atteindre une production de 95,8 GWh/an (au lieu de 109,4 GWh/an selon le PCAET) et de 201,2 GWh/an en 2050 (au lieu de 162,3 GWh/an selon le PCAET).

La figure suivante (figure 5) permet d'avoir une vision plus générale de l'évolution de la production des énergies renouvelables sur le territoire.

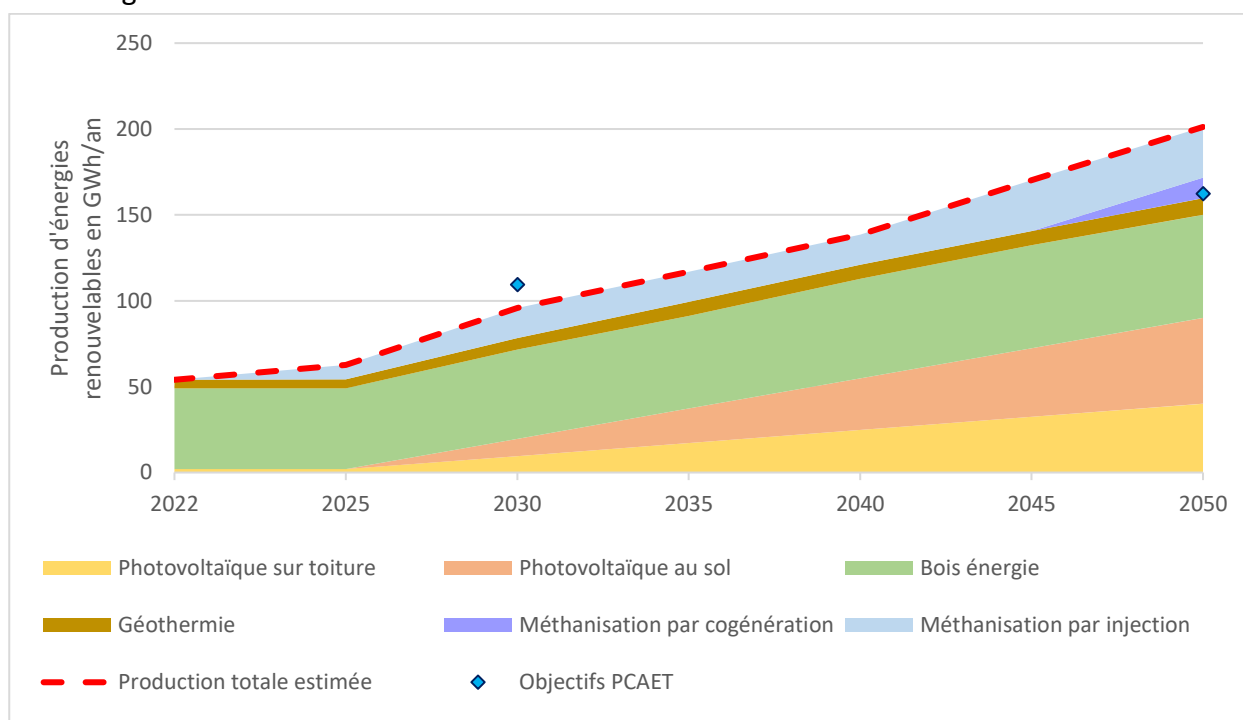


Figure 5 : Évolution de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté d'agglomération de Dronne et Belle jusqu'en 2050.

La connaissance du territoire pour le développement des projets

Territodiag, outil développé par Énergie Partagée, permet d'identifier l'environnement du projet et offre une vision globale du territoire en déterminant différentes spécificités que sont : les potentiels énergétiques (activités du territoire), la localisation des potentiels lieux et moyens de production énergétique (zonage territorial) ainsi que les acteurs vecteurs du développement.

Ainsi, par l'utilisation de cartes et de gemmes, les participants peuvent avoir une lecture partagée et générale de leur territoire et de caractériser les différents éléments. Un livret, mis à disposition, a permis d'agréger diverses informations émises par les participants. Ce livret est fourni avec ce document.

Un fond de carte mis à disposition a permis aux participants de localiser les projets actuels ou en cours de développement. La figure suivante (figure 6) présente les réflexions d'un groupe.

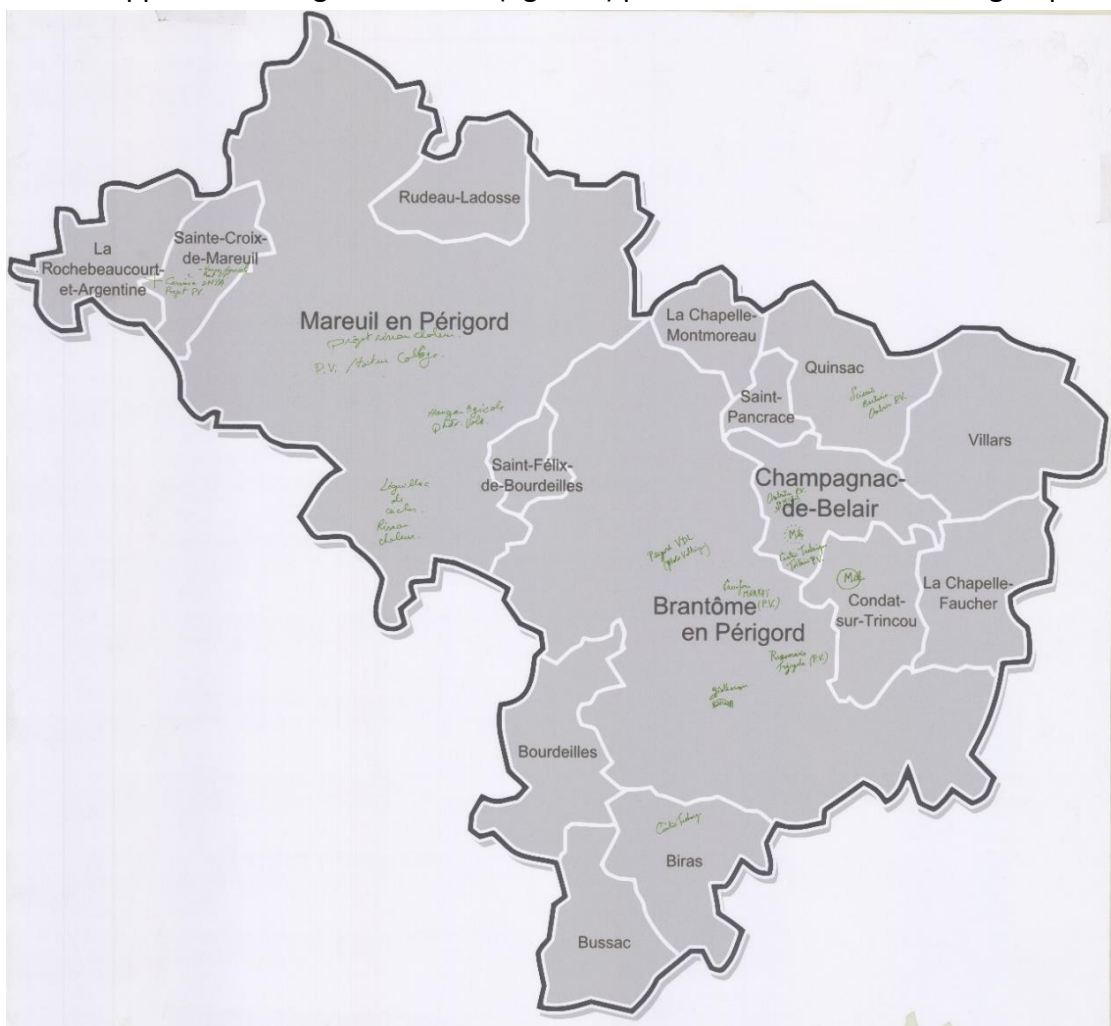


Figure 6 : Recensement des sites et projets d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle

Le tableau suivant (tableau 4) indique les informations notées sur le fond de carte.

Communes	Commentaires
Sainte-Croix-de-Mareuil	Hangars agricoles : production photovoltaïque Carrière OYA : production photovoltaïque
Mareuil-en-Périgord	Projet réseau de chaleur (Mareuil, Léguillac de cercles) Toitures collège : production photovoltaïque Hangars agricoles : production photovoltaïque
Quinsac	Scierie Barbarie : production photovoltaïque, partenariat bois-énergie (?)
Champagnac-de-Belair	Entreprise Saint-Michel : production photovoltaïque (ombrière) Centre technique : production photovoltaïque Unité de méthanisation
Condat-sur-Trincou	Unité de méthanisation
Brantôme-en-Périgord	Périgord VDL : production photovoltaïque Carrefour Market : production photovoltaïque Ressourcerie Tricycle : production photovoltaïque Projet de géothermie
Biras	Centre technique : production photovoltaïque

Tableau 4 : Exemple de projets potentiels énoncés par les participants

Remarques générales suite à la pratique de l'outil :

- Il permet de présenter une diversité d'acteurs auxquels les participants n'auraient pas forcément pensé. Cependant, leur rôle dans le développement d'un projet doit être affiné.
- Il permet de mettre en avant l'activité du territoire sur le développement des énergies renouvelables. Le territoire possède plusieurs projets en fonctionnement ou en cours d'études, que ce soit sur des projets de constructions neuves ou de rénovation. De plus, le territoire développe plusieurs énergies renouvelables.
- Il permet également de montrer des zones du territoire plus actives dans le développement de projets.
- Pour le moment, il est difficile de déterminer quel type de gouvernance et de portage peuvent porter les projets. Actuellement, les collectivités passent beaucoup par le tiers investisseurs pour plus de facilité de gestion.
- Le territoire possède plusieurs structures de l'ESS (Repair Café, Tricycle enchanté, Le Ruban Vert, Caisse de solidarité Dronne et Belle, etc.). Ces structures sont essentielles pour partager de l'information à un large public ou encore accueillir des événements ou des rencontres.

Le tableau suivant (tableau 5) fait un résumé des échanges selon les énergies choisies.

Énergie renouvelable	Conclusion générale	Opportunités du territoire	Contraintes du territoire	Acteurs potentiels
Photovoltaïque sur toiture	Potentiel intéressant qui doit être développé massivement. À développer sur tous types de structures (résidentiels, agricoles, industriels)	Réaliser des études de faisabilité sur les sites recensés par le SDE24 et les participants : <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments agricoles et techniques - Zones artisanales, entreprises - Salle des fêtes, gymnases - Établissement La Passerelle, OPAH - Toitures privées - Écoles, collèges, lycées 	Faire attention aux contraintes de l'urbanisme, du paysage, des bâtiments (ABF), des zones patrimoniales (châteaux, abbayes, églises)	Agriculteurs, riverains, collectivités
Photovoltaïque au sol et ombrière	Cette énergie ne doit pas être une priorité, mais doit permettre d'utiliser des zones détériorées ou abandonnées. Possibilité de développer les ombrières sur les parkings	Réaliser des études de faisabilité sur les sites recensés par le SDE24 et les participants : <ul style="list-style-type: none"> - Friches, anciennes décharges - Carrière à Sainte-Croix de Mareuil - Zones industrielles (ombrières sur les sites St Michel, Panneaux VDL) - Zones commerciales (ombrières sur les sites Carrefour) - Ombrières sur zones sportives 	Faire attention aux contraintes de l'urbanisme, du paysage, des bâtiments (ABF), des zones sensibles (environnementales), des zones patrimoniales (châteaux, abbayes, églises)	Agriculteurs Entreprises locales (Mlle Desserts, St Miche, Panneaux VDL, Selp)
Solaire thermique	Il n'y a pas eu de réelle réflexion sur le développement du solaire thermique.	- Se référer aux potentiels du photovoltaïque en toiture	Privilégie le développement du PV sur toiture au solaire thermique	
Bois énergie	Énergie déjà bien développée, mais peut encore être exploitée.	- Voir pour le développement de réseaux de chaleur dans les communes (Mareuil)	Difficulté de la gestion forestière, car majoritairement des parcelles privées (multitude de petites parcelles)	Conseil départemental Scieries locales
Méthanisation	Développement en cours sur le territoire. Souhait de développer la méthanisation sur l'ensemble de territoire. À étudier les opportunités dans le sud du territoire.	2 projets en cours : <ul style="list-style-type: none"> - Condat sur Trincou : en fonctionnement à partir de mars 2023, alimentation par élevages locaux, CIVE et industries agroalimentaires, unité en injection - Étude d'une unité en injection par des agriculteurs en sur Champagnac Développer une unité en injection ou cogénération vers Mareuil en 2040	Être sûr de ne pas avoir de dérives agricoles.	Agriculteurs — CUMA Entreprises locales (Mlle Desserts, St Michel) Chambre d'agriculture
Géothermie	Il existe peu de projets en fonctionnement (La Passerelle)	Le développement de ce type de projet doit se faire au cas par cas		

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des opportunités et des contraintes de développements des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes Dronne et Belle.

Recommandations pour réaliser la stratégie de développement

Le développement des énergies renouvelables sur la communauté de communes de Dronne et Belle dépendra de :

- la volonté et des choix réalisés par les élus,
- ainsi que du souhait des citoyens de s'approprier la production énergétique du territoire, c'est-à-dire de développer une production ENR responsable et locale.

Afin d'amener tout le territoire dans une dynamique de transition énergétique par la réappropriation de la production d'énergie grâce à l'ensemble des acteurs, soit les citoyens, les élus et les entreprises, une sensibilisation et une animation sur le territoire auprès des citoyens, des élus et des professionnels continueront d'être réalisées, à l'instar de ce qui a été réalisé en 2022. La communication à développer doit porter autant sur la sensibilisation au développement des ENR et la mobilisation des habitants (y compris les néo-ruraux), que sur l'avancée des projets. C'est cette communication qui permettra en effet une meilleure acceptabilité des projets et l'émergence de nouveaux projets. Les projets citoyens d'ENR doivent également être portés par un noyau de personnes investi et convaincu par l'importance de réaliser ce type de projets.

Dans cette optique, plusieurs propositions ont émergé :

- Organiser de nouveaux événements, avec une planification annuelle : assises de l'énergie, réunions publiques, festivités, etc.
- Développer des moments d'échanges après des élus et du grand public sur des thématiques spécifiques : le démarchage, le réseau RTE, le développement et la gestion de projets entre collectivités et habitants, groupement d'achat, autoconsommation, etc.
- Travail à mener avec ENEDIS sur le développement du réseau électrique ;
- Alerter sur les arnaques et créer un annuaire des acteurs du développement des énergies renouvelables du territoire
- Relayer davantage l'information sur les événements organisés
 - via notamment un relais des élus (peut-être un référent dans chaque commune) : diffusion de l'information sur les médias des communes - bulletins municipaux, application panneau Pocket, affichage en mairies,...
 - via les réseaux locaux : associations, ESS, ... ;
 - stand sur les marchés,...
- le groupe porteur du projet citoyen devra s'attacher à répondre à 4 questions : quoi (quel type de projets, quelle animation, quelles compétences ont les membres du groupe) ? avec qui ? type de gouvernance ? relation avec citoyens, implication ?
- Constituer des groupes de travail composés d'élus et de citoyens qui se chargeraient de différents aspects de la mise en œuvre des projets : communication, aspect technique, aspect financier,...
- Envisager de la co-gestion de projet entre citoyens - industriels
- Développer un tableau de bord de suivi des différents projets.